Le repérage de la fragilité de l'usager à domicile

Description

La fragilité constitue un facteur de risque de perte d'autonomie, de chutes, d'hospitalisation, voire de décès. Au regard de ses répercussions dans la vie de la personne, son repérage s'avère essentiel afin d'assurer le plus longtemps possible le maintien de son autonomie. Le repérage de la fragilité s'inscrit ainsi dans une perspective pluriprofessionnelle, mobilisant aussi bien les professionnelles de la santé, du médico-social et du social. A ce titre, les intervenants du domicile ont un rôle central pour détecter les premiers signes évocateurs d'une fragilité et ainsi éviter l'aggravation des troubles. Ce rôle de « sentinelle » est d'ailleurs consacré dans les récentes évolutions législatives, notamment dans la Loi Bien Vieillir 2024.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs

- Identifier les principaux enjeux du vieillissement en prenant conscience de ses représentations
- Repérer les principaux indicateurs de fragilité
- Distinguer les différentes modalités de signalement d'une situation de fragilité
- Situer son rôle dans la prévention et le repérage des fragilités à domicile
- Appréhender les enjeux éthiques du repérage des fragilités

Contenu

Jour 1 :

- La prévention : de quoi parle-t-on ?
- Le rôle des intervenants à domicile dans la prévention
- Les fondamentaux du vieillissement et des déterminants de la santé
- La pluralité des trajectoires de vieillissement
- Le repérage des signes de la fragilité

Jour 2 :

- Les modalités pratiques de signalement d'une situation de fragilité
- L'objectivation et la mise en mots d'une situation de fragilisation
- Les questions éthiques du repérage et de l'accompagnement
- L'âgisme et ses conséquences sur le repérage des fragilités
- Les leviers pour prévenir l'âgisme

Méthodes pédagogiques

Les activités sont conçues pour alterner entre différentes méthodes pédagogiques en partant des besoins des participants :

- Méthode expositive : *support, textes de références, vidéos etc.*
- *Méthode interrogative : quizz, questionnements à l'oral etc.*
- *Méthode active : brainstorming, activité ludiques, jeux de rôles, études de cas, exercices pratiques etc.*
- *Méthode expérientielle : analyse de pratiques, débriefing, mise en commun, débat etc.*
- *Méthode démonstrative : simulation, démonstration par le(la) formateur(rice) si besoin*

Évaluation de la formation

Tout au long de la formation, le formateur réalise une évaluation formative via des questionnements, des exercices d'application et des études de cas. A la fin de la formation, une évaluation sommative est réalisée pour valider les acquis et l'atteinte des objectifs par le stagiaire.

Durée : 2 journées en présentiel avec une inter session de 15 jours
Intervenants : Doctorante en santé publique, chargée de projets en prévention
Publics : Aides à domicile, Auxiliaires de vie sociale, Aides-soignantes à domicile

Date des formations

- 4 et 17 novembre 2026 à Marseille
- 5 et 19 novembre 2026 à Plérin
- 10 et 26 novembre 2026 à Lyon
- 12 et 27 novembre 2026 à Valbonne